

## Bibliothèques et Archives - Musées - Conservatoire - Dons et legs

**M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur** : Plusieurs dons et legs sont proposés pour enrichir le patrimoine de la Ville de Besançon.

### 1 - Don de la famille de Romain ROUSSEL

Romain ROUSSEL, né en 1898 et décédé en 1973, repose avec son épouse au Cimetière de Saint-Claude à Besançon. Il fut homme de lettres et journaliste et reçut une dizaine de prix littéraires, en particulier le prix Interallié pour son roman franc-comtois «La Vallée sans printemps» paru en 1937.

Romain ROUSSEL fut très attaché à la Franche-Comté et en particulier à Besançon. Mme Monique de FONTANES ROUSSEL souhaite faire don à la Ville des manuscrits, dactylographies et épreuves corrigés des oeuvres de son père notamment :

- La Vallée sans printemps,
- L'Herbe d'avril,
- Dieu est passé la nuit
- La cathédrale dans la Cité
- La fugue calabraise
- La tête à l'envers
- Râleurs, raseurs et compagnie
- Le chien de Pique
- Nous souperons à El Castanar
- Les pèlerinages.

Sur avis favorable de la Commission Culturelle, le Conseil Municipal est invité à accepter cette donation qui sera intégrée au patrimoine de la Bibliothèque pour un montant de 49 852,73 F (7 600 €).

Il conviendra de passer les écritures budgétaires d'intégration au budget 2001 par décision modificative pour un montant de 49 852,73 F (7 600 €) :

- . en dépenses au 90.321.2162.89032 (fonds ancien des bibliothèques) 45000
- . en recettes au 90.321.1025.89032.45000.

### 2 - Don des héritiers de M. Ferréol de VREGILLE

Le 9 août 2001, les héritiers de M. de VREGILLE, décédé le 16 mars 2001, ont fait don à la Ville de Besançon d'un ensemble de documents manuscrits, du XIVE au XVIIIe siècle relatifs à l'histoire de Besançon.

Ce don est affecté en partie aux archives municipales (notamment 7 quittances sur parchemin, données à la ville par l'archevêque, 1315-1396, deux actes relatifs à des épisodes de la vie municipale, XIV<sup>ème</sup>-XV<sup>ème</sup> s.) et en partie à la Bibliothèque Municipale (notamment copies XVI<sup>ème</sup>-XVIII<sup>ème</sup> s. de chroniques bisontines, mémoires manuscrits lus à l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Besançon, correspondance adressée à François-Nicolas-Eugène Droz, secrétaire perpétuel de l'Académie de Besançon, XVIII<sup>ème</sup> s.).

Sur avis favorable de la Commission Culturelle, le Conseil Municipal est invité à :

- accepter ce don qui sera intégré au patrimoine de la Bibliothèque et des archives municipales pour un montant estimé à 39 357,42 F (6 000 €)

- passer les écritures budgétaires de réintégration au budget 2001 par décision modificative pour un montant de 39 357,42 F (6 000 €) en dépenses sur le 90.321.2162.89032.45000 et en recettes au 90.321.1025.89032.45000.

### **3 - Don de l'Amicale des Relais de Musique de Montarlot**

L'Association de Musiciens Amateurs Suisses dénommée «Amicale du Relais de Musique de Montarlot» dont le siège est à Zurich, a décidé à l'unanimité de ses membres de faire don à la Ville de Besançon, pour les besoins de son Conservatoire de Musique, d'un clavecin.

Ce clavecin «Otthmar Zumbach» construit en 1969 était depuis 1995 mis à disposition du Relais de Musique de Montarlot les Rioz, qui a cessé ses activités en juillet dernier.

Cet instrument sera transféré au Conservatoire et, en relation avec le département de musique ancienne, mis à disposition de la classe de chant.

Il conviendra d'intégrer ce clavecin au patrimoine communal en inscrivant par décision modificative au budget de l'exercice courant :

. en recettes au chapitre 90.311.1025.509.46000

. en dépenses au chapitre 90.311.2188.509.46000

le montant de 100 000 F (15 244,90 €) correspondant à la valeur de l'instrument.

L'Assemblée Communale est invitée à accepter cette donation et à remercier l'Association et Marc et Jany LOMBARD du Relais de Musique pour cette contribution au rayonnement du Conservatoire National de Région.

### **4 - Legs Léon ROBERT**

M. Léon ROBERT, décédé le 21 décembre 2000, était un membre assidu de l'Association des Amis des Musées et des Bibliothèques de Besançon. Ancien élève de l'Ecole Nationale des Arts Décoratifs à Paris, ancien professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Besançon, il était également collectionneur.

Il avait depuis plusieurs années manifesté son intention de faire bénéficier le musée d'un legs, qu'il avait partiellement anticipé en faisant don en 1994 d'un grand Christ en bois polychromé et doré du début du XVII<sup>ème</sup> siècle français, exposé de façon permanente.

Le legs est composé d'un ensemble de 32 objets qui ont été choisis dans la mesure où ils pouvaient s'intégrer aux ensembles constitués dans les collections (tableaux, statues, objets en porcelaine et faïence).

Le Conseil Municipal est invité à accepter ce legs.

Il conviendra d'intégrer ce legs au patrimoine communal en inscrivant par décision modificative au budget de l'exercice courant :

- . en recettes au chapitre 90.322.1025.509.52010
- . en dépenses au chapitre 90.322.2161.509.52010

le montant de 500 000 F (76 224,51 €) correspondant à la valeur du legs.

«**M. LE MAIRE** : Nous remercierons, mais je crois que je l'ai déjà fait, Mme Monique de FONTANES ROUSSEL pour le don qu'elle vient de faire et qui va enrichir nos collections.

Il y a un don à hauteur de 39 000 F des héritiers de M. Ferréol DE VREGILLE, un don de l'Amicale des Relais de Musique de Montarlot, c'est un clavecin, que Mme l'Adjointe a passé un merveilleux dimanche à réceptionner et le legs Léon ROBERT qui a fait un don à la Ville de 32 objets pour une valeur quand même importante puisqu'il s'agit de 500 000 F. Bien sûr, nous remercierons ces généreux donateurs».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Culture, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces dons et ce legs et remercie chaleureusement les généreux donateurs.

*Récépissé préfectoral du 10 octobre 2001.*